

ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19^{ème} de la Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie

20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS

Permanences les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de la mi-septembre 2020
à début mai 2021 à la Maison du Combattant et des Associations



Octobre 2020
N ° 22

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du COMITÉ 19ème ne pourra avoir lieu au mois d'octobre comme les années passées

**Par ces temps troublés il ne nous est pas possible d'organiser une telle réunion
avec toute la sécurité exigée par la Maison du Combattant.**

**Nous regrettons ces moments de convivialité , nous espérons qu'elle pourra
avoir lieu à une date ultérieure**

Nous avons réussi à sauver notre repas car 15 jours plus tard
nous étions confinés...

Comme chaque année notre repas dansant du Comité FNACA 19ème a
remporté un grand succès et il est toujours attendu avec impatience par les
adhérents et leurs amis.

Un jour de la semaine fut choisi cette année afin de simplifier les problèmes de chauffage et de sécurité que
pouvaient poser notre déjeuner le dimanche. Le vendredi 21 février fut choisi et ce choix fut heureux par la date
juste avant le confinement et aussi le choix d'un jour de la semaine ne semble pas avoir été un handicap à la pré-
sence des adhérents. Nous avons eu le plaisir de recevoir le maire M François Dagnaud et ses adjoints dont M Ma-
hor Chiche 'chargé du Monde Combattant'. M le Maire nous a encouragé dans nos actions de passeurs de mémoire
de convivialité et tradition. Grand merci à la mairie pour l'attribution de cette superbe salle des fêtes.

« Pourquoi autant
d'espace entre les
tables » s'est
étonné un repré-
sentant de la mai-
rie mais « c'est
pour la danse, on
vient aussi pour
danser » voir
page suivante





La danse à notre repas est très importante et pratiquée par nos vaillants adhérents. Nous étions un peu plus de 85 joyeux compères venus assister au repas du comité du 19ème. Le repas préparé par CTN fut apprécié et l'ambiance fut chaleureuse et amicale. L'orchestre de Dany Salmon et son frère a été très apprécié, les danseurs ont applaudi leur performance.



En plus des adhérents du 19ème, nous avons eu le plaisir de recevoir des amis présidents et des amis pas présidents qui nous venaient d'autres comités, nous remarquons Jean-Pierre Leclerc, Claude Carrier, Yves Destroyat, Pierrette du 13ème, A. Roy du 15ème, notre pêcheur PH. Picard et les fidèles, J. C Tallarini, P. Meubla, J. Franza, A. Bavouzet, R Barcella, Mme Detant et mes excuses à tous ceux que je ne peux citer ici par manque de place et qui ont favorisé la réussite de ce repas. Remerciements à Pierre qui nous aide régulièrement à préparer la salle et à Alice qui s'est chargée de la décoration des tables. Merci à tous sans oublier notre comité, Lucien Raymond, Marie-Ange, Monique et votre humble serviteur J. Yves.



Quelques évènements avant le confinement du 17 mars 2020

Le 24 janvier 2020

Remise des insignes de chevalier de la légion d'honneur à Jean LAMONICA un résistant de la guerre 39/45. Le président de l'UNC Jean-Claude SANCEY nous en a fait un portrait.



Déclaré inapte au service armé en mars 1943 mais désirant combattre l'occupant nazi, tu t'enfuis pour rejoindre nos forces armées en Afrique du Nord, tu passes les Pyrénées et tu es arrêté une première fois à Figueras en Espagne, emprisonné du 30 mars au 13 mai 43. Grâce à la complicité de la Croix Rouge tu t'échappes mais tu es repris à la frontière portugaise et jeté à nouveau en prison à Caceres le 13 juin 1943. Tu t'en échappes encore une fois avec succès le 18 août 43, tu rejoins les Forces Françaises Libres au Maroc. Tu demandes à être incorporé au 8ème Régiment de Tirailleurs Marocains basé à Meknès sachant que cette unité sera la première à débarquer en France, 3 mois de classe, destination Oran et embarquement pour Naples où ton régiment est attendu par une coalition bloquée au Monte Cassino tu te distingues par une action héroïque qui t'a valu une nomination au feu au grade de caporal et une citation à l'ordre de l'armée.

Je suis heureux et fier comme tu peux en être fier toi aussi car cette haute distinction (la légion d'honneur) t'est décernée à titre militaire et Ancien Combattant N'oublions pas que l'Empereur Napoléon Bonaparte a institué cette décoration pour récompenser ses soldats les plus valeureux et les plus méritants, sans distinction de grade ou d'origine.

Nous apprenons, à l'instant le décès de Jean Lamonica à l'âge de 102 ans.



La FNACA 19 était présente à cette cérémonie avec les portedrapeau Lucien Allary, Raymond Porte et votre humble serviteur J.Yves Jeudy pour le reportage.

le 27 janvier 2020

La journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité a été commémorée à la mairie du 19ème.



Cérémonie dans l'entrée de la mairie et quelques chants en yiddish puis dépôt de gerbes à la mairie et dans le parc des Buttes Chaumont.



Quelques gerbes déposées au pied du monument dans le parc des Buttes Chaumont

Pour cause de coronavirus et de confinement aucun évènement auquel la Fnaca du 19ème participe habituellement ne put avoir lieu cette année.

Confinement oblige nous étions bien seuls sur le parvis de la Mairie du 19ème pour ce 26 avril



De G à D Claudine Hilbert, Jean-Claude Tallarini, Mahor Chiche, François Dagnaud, Philippe Nawroki et Halima Jemni

Pour le 8 mai et toujours confinés



De G à D Jacques-Yves Bohbot, Mahor Chiche, Dan Lert, Jean-Claude Tallarini, François Dagnaud, Mounir Mahjoubi et Halima Jemni

Notre prochaine commémoration est le 11 novembre à la Mairie du 19ème. La FNACA sera comme toujours bien représentée.

Vos Droits Rappel

Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, Il vous faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS 01 44 41 38 36. vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il vous faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC. Et avec elle les gratuités comme les spectacles, cinéma, piscine, également une mutuelle spéciale veuve et autres avantages,. Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant. Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi part), en bénéficie également. Adressez-vous à votre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

En raison des nouvelles dispositions concernant l'occupation des locaux un seul membre du comité sera présent aux permanences et le bureau n'acceptera que deux adhérents à la fois

Nos permanences à la maison du combattant

Mercredi	07 octobre	2020	10 h 12 h
Mercredi	21 octobre	2020	10 h 12 h
Mercredi	04 novembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	18 novembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	02 décembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	16 décembre	2020	10 h 12 h
Mercredi	06 janvier	2021	10 h 12 h
Mercredi	20 janvier	2021	10 h 12 h
Mercredi	03 février	2021	10 h 12 h
Mercredi	17 février	2021	10 h 12 h
Mercredi	03 mars	2021	10 h 12 h
Mercredi	17 mars	2021	10 h 12 h
Mercredi	07 avril	2021	10 h 12 h
Mercredi	21 avril	2021	10 h 12 h

Un rappel

Comme vous avez pu le lire sur l'Ancien d'Algérie le Comité Départemental, a décidé d'une augmentation de la cotisation seule qui passe de 23 € à 25 € pour cette année comme vous pouvez le voir sur le rappel des cotisations ci-dessous. Il est important que vous preniez votre carte à votre comité du 19ème qui est le lien et le lieu où vous obtenez tous renseignements et aides dont vous pourriez avoir besoin près de votre lieu de résidence et vous risqueriez de ne plus recevoir notre journal. Evitons les lettres de rappel. Il serait souhaitable que votre cotisation nous parvienne avant fin janvier 2021

Rappel des cotisations:

Cotisation seule.....	25€
Cotisation 2€ ou plus au titre de l'aide sociale	27€
Suite à l'augmentation des tarifs postaux, l'envoi du calendrier est de	4,33+7= 11,33 €
Total avec calendrier.....	38,33 €

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des cartes, ce geste simplifie notre travail.

L'augmentation des tarifs postaux depuis le 1er janvier 2020 est passée à 4,33, tarif le moins cher jusqu'au 1er janvier 2021 pour l'envoi des calendriers qui lui est resté au même prix depuis plusieurs années à 7€,

Un conseil, venez le chercher pour ceux qui le peuvent lors de nos permanences, vous éviterez les frais postaux et nous aurons le plaisir de vous voir.

Envoi au trésorier

Jean-Yves JEUDY

13 villa de Bellevue 75019 PARIS